

4
-

LE PRÉSIDENT
S-6923

PARIS, LE 29 AVR. 2010

Monsieur le Député et cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer qu'en application de l'article 3 du décret n° 2010-80 du 22 janvier 2010 modifié relatif au commissaire général à l'investissement, je vous ai désigné pour siéger au sein du Comité de surveillance des investissements d'avenir.

Cette nomination est publiée au *Journal officiel* du vendredi 30 avril 2010.)

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Député et cher Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

constat



Bernard ACCOYER

M. Dominique BAERT
Député du Nord